



attac

# Le Courriel d'information

n° 199 – Vendredi 05 janvier 2001.

## RESISTANCES

### Dans ce numéro

- 1- Québec 2001 - Présentation du deuxième Sommet des peuples des Amériques
- 2- Apporter votre pierre
- 3- La mondialisation australienne.
- 4- Brèves d'OMC
- 5- DAKAR 2000 : des résistances aux alternatives
- 6- Rapport critique sur le FMI et la BM
- 7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

- 1- Québec 2001 – Présentation du deuxième sommet des peuples des Amériques. A l'occasion du sommet des Amériques qui se déroulera à Québec en avril, les résistances s'organisent.
- 2- Apporter votre pierre. Le Forum Social Mondial lance une opération symbolique et vous demande d'envoyer votre pierre afin de construire une mosaïque citoyenne.
- 3- La mondialisation australienne. Une présentation du libéralisme à l'australienne faite par notre correspondante sur place.
- 4- Brèves d'OMC. Les accords régionaux se multiplient dans les Amériques.
- 5- Dakar 2000 : des résistances aux alternatives. Un compte rendu des rencontres internationales qui se sont tenues à Dakar en décembre dernier.
- 6- Rapport critique sur le FMI et la Banque mondiale. Présentation des critiques de différentes organisations sur le rapport publié par le Ministère des finances sur les deux institutions financières internationales.

### Québec 2001 - Présentation du deuxième Sommet des peuples des Amériques

Au mois d'avril 2001, Québec sera la ville hôte du troisième Sommet des Chefs d'État des Amériques qui réunira les 34 dirigeants américains (à l'exception de Cuba) pour continuer les négociations de la Zone de libre échange des Amériques (ZLÉA). Depuis le Sommet de Chefs d'État des Amériques tenu à Miami en 1994, nos gouvernements se sont engagés dans un plan de concertation pour définir une vision commune et jeter les bases d'une nouvelle relation de partenariat dans les Amériques. Si l'éducation, l'élimination de la pauvreté et de la discrimination, la sauvegarde et le renforcement de la démocratie et des droits de la personne sont parmi les thèmes choisis, l'enjeu central est la création d'une zone de libre échange des Amériques.

Les organisations syndicales, sociales et environnementales du continent sont d'avis que le projet de ZLÉA risque de promouvoir un modèle de croissance injuste et destructeur de l'environnement. En plus, ces négociations se font sans véritable consultation publique tout en accordant une place importante au milieu des affaires (American Business Forum).

Face à ce contexte, la société civile du continent s'organise. Une première rencontre a eu lieu à Belo Horizonte, au Brésil en mai 1997 au cours de laquelle de nombreux représentants syndicaux et sociaux se sont réunis lors du Forum populaire "Nossa América". À cette occasion, les participants se sont engagés à promouvoir la construction d'une Alliance sociale continentale et ont élaboré une stratégie commune d'action pour répondre à la logique purement économique qui s'impose sur notre



attac

continent dans la foulée la mise en place des accords de libre-échange tel celui de ZLÉA.

Ultérieurement, en avril 1998 à Santiago du Chili s'est tenu le premier Sommet populaire des Amériques organisé par une large coalition d'organisations sociales du continent. La participation d'une importante délégation de Canadiens et de Québécois à cette rencontre démontre l'intérêt croissant des organisations d'ici face à cette problématique. En plus, le Canada a joué un rôle important dans les dernières années puisqu'il a présidé les négociations sur la ZLÉA au cours des 18 derniers mois. En novembre 1999 les organisations de l'Alliance sociale continentale se sont réunies une fois de plus à Toronto, parallèlement à la réunion des ministres du commerce des 34 pays des Amériques. Lors de cette rencontre, les organisations présentes ont réaffirmé l'importance de continuer le processus de construction de l'ASC.

Le Réseau québécois sur l'intégration continentale (RQIC) qui représente une large coalition d'organisations syndicales, d'organismes de coopération internationale, d'organismes environnementaux, de groupes de recherche et d'autres organisations populaires, a pour responsabilité l'organisation du deuxième Sommet des Peuples des Amériques dans la ville de Québec en avril 2001, parallèlement à la réunion des Chefs d'État. Il s'agit d'un événement international avec la participation de représentants des plus importantes organisations sociales et syndicales provenant des 35 pays des Amériques, y compris Cuba.

Le deuxième Sommet des Peuples des Amériques comptera une participation large, représentative et multisectorielle des délégués qui permettront d'approfondir et d'avancer vers la construction de propositions d'intégration alternatives sur des thèmes aussi variés que les droits humains, syndicaux, sociaux, les droits des femmes, des autochtones, des communautés noires, des paysans et la réforme agraire, l'environnement, l'éducation, etc.

Les événements de Belo Horizonte, Santiago et, dernièrement Toronto ont permis aux organisations de l'ASC d'avancer dans l'élaboration de propositions alternatives mais il nous reste un énorme chemin à parcourir pour que nos revendications légitimes soient finalement respectées et protégées. Québec doit être un pas important et décisif dans cette direction.

## Programme préliminaire du Sommet

Le Sommet consistera en la réalisation de forums thématiques et sectoriels. Chaque forum sera organisé sous la responsabilité d'une organisation qui fera appel à la participation de leurs homologues au niveau continental, en favorisant la continuité par rapport aux avancées du premier Sommet des Peuples de 1998. L'objectif central est de donner suite au précédent Sommet. De cette façon, nous chercherons à approfondir notre plate-forme de revendications et de propositions alternatives. Par ailleurs, diverses activités visant le grand public s'ajouteront au Sommet afin de développer un dialogue avec les citoyennes et citoyens.

17 avril Forums thématiques et plénière d'ouverture en soirée  
18 avril Forums thématiques  
19 avril Panels le matin et plénière de fermeture en soirée  
20 avril Teach-in et activités culturelles  
21 avril Manifestation

Article issu du site  
<http://www.alternatives.ca/rqic/pages/francais/sommet1.htm>

Plus d'informations:  
<http://www.alternatives.ca/rqic/>  
ou: <http://www.sommetdespeuples.org/>  
ou : <http://attac.org/quebec/zlea/index.htm>  
Par mail : [quebec@attac.org](mailto:quebec@attac.org)

## Apporter votre pierre

Nous attendons, à Porto Alegre, vos pierres, du monde entier, pour constituer un mosaïque citoyenne

A Porto Alegre, lors du Forum Social Mondial, la société civile va mettre en place un lieu et un moment de débats, d'échanges, d'élaboration de propositions et de stratégies pour le futur. A cette occasion, nous désirons affirmer son rôle et celui des acteurs sociaux dans la construction d'un 21ème siècle plus civilisé, plus respectueux de l'environnement et des générations futures.

Durant ce siècle, des mouvements citoyens et sociaux vont se renouveler. D'autres vont se créer. Mais il nous paraît indispensable qu'ils puissent jouer tout leur rôle, qu'ils soient valorisés et qu'ils puissent conquérir des espaces nouveaux et réels d'expression, de débat et de négociation. Enfin, nous désirons que ces



attac

mouvements puissent apporter toute leur richesse afin de contribuer à la transformation, en profondeur, des sociétés dans lesquels ils s'insèrent .

Lors du Forum Social Mondial, nous désirons exprimer symboliquement et concrètement l'irruption de la société civile et sociale au niveau mondial. Nous désirons exprimer le rôle important qu'elle peut et doit y jouer durant tout le siècle. C'est en ce sens, que nous réaliserons une œuvre collective, artistique et symbolique à Porto Alegre, à l'occasion du Forum Social Mondial.

C'est la raison pour laquelle nous lançons un appel mondial afin que chaque participant du Forum Social Mondial, apporte ou envoie à Porto Alegre, une pierre, de préférence gravée dans sa langue et l'écriture qui lui correspond, témoignage d'un mouvement social ou citoyen ou d'une organisation de la société civile. Nous constituerons, avec cet ensemble de pierres, une mosaïque citoyenne qui sera mise en place à Porto Alegre, lieu du premier grand rendez de la société civile, en ce début de 21ème siècle.

Cette mosaïque citoyenne exprimera notre volonté de construire une société prenant en compte cette diversité et porteuse de responsabilité et de solidarité. Elle exprimera aussi notre désir d'établir un lien avec les civilisations passées et actuelles qui se sont écrites sur la pierre mais aussi celui de nous projeter concrètement et non seulement virtuellement par le web, dans le 21 ème siècle.

Nous profiterons de la création de cette mosaïque pour lancer une grande initiative, pour le 21 ème siècle, que nous présenterons à Porto Alegre.

**NOUS ATTENDONS DONC, A PORTO ALEGRE, VOS PIERRES EN TMOIGNAGE DES MOUVEMENTS ET ORGANISATIONS DU MONDE ENTIER, POUR CONSTRUIRE CETTE PREMIERE MOSAIQUE CITOYENNE.. NOUS COMPTONS SUR VOUS ET POUR CONVAINCRE VOS AMIS A FAIRE DE MEME.**

Conseils concernant les pierres à apporter pour la mosaïque citoyenne de pierres à Porto Alegre L'important est d'apporter une pierre, quelle qu'elle soit. Celle que vous pourrez. Mais nous vous donnons quand même quelques conseils pour que nous puissions favoriser la constitution de cette mosaïque citoyenne de pierres.

Quelle type de pierre ? C'est une bonne chose d'avoir des pierres de nature différente.

Quelle couleur ? Toute les couleurs seront les bienvenues.

Quelle forme ? Nous vous proposons d'apporter des pierres, plutôt plates, de 2 à 5 centimètres d'épaisseur. Nous prendrons aussi les autres pierres non plates, mais il sera un peu plus difficile de les intégrer avec l'ensemble créé. C'est une bonne chose d'avoir des pierres de formes différentes: ronde, ovale, carré, rectangulaire ou d'une forme particulière. Des pierres gravées ? Nous vous conseillons aussi, de préférence, d'apporter des pierres gravées. Le texte gravé peut être le nom d'une organisation, d'un mouvement ou d'une association. Cela peut être aussi une petite phrase ou citation ou un dessin. Si vous n'avez pas pu faire graver votre pierre, nous l'utiliserons. Mais gravée, ce serait mieux. Vous pouvez aussi la peindre. Mais la peinture tient moins de temps....

Quelle langue choisir, si elle sont gravées avec un texte ? Choisissez la langue de votre pays, région, de préférence. Mais il faudra nous donner, sur un papier, la traduction du texte dans une des langues suivantes : portugais, espagnol, français, anglais.

Ou faire graver votre pierre ? Il faut la faire graver dans votre pays. Il faut donc vous y prendre le plus rapidement possible.

Quel poids va peser votre pierre, pour le transport ? Pour vous donner une indication: une pierre de 0, 3 m x 0,4 m de 3cm d'épaisseur pèse environ 9 kg. Certaines pierres sont un peu plus légères. Naturellement, votre pierre peut être de dimension bien plus petite.

Comment la transporter ? Si vous allez utiliser l'avion, vous pouvez la prendre en cabine avec un sac, ou en soute. Vous pouvez éviter de prendre beaucoup de vêtements à Porto Alegre. Il fera très chaud à Porto Alegre. Allégez vos valises...mais amener votre pierre.

Ou la déposer a Porto Alegre ? Nous vous donnerons des précisions ultérieurement.

LE FORUM SOCIAL MONDIAL et l'Association " livre de pierres citoyennes pour le 21 ème siècle " Forum Social Mondial : site web [www.forumsocialmundial.org.br](http://www.forumsocialmundial.org.br) et email: [fsminter@uol.com.br](mailto:fsminter@uol.com.br) Association " Livre de pierres citoyennes du 21 ème siècle " courrier



attac

électronique : [pierres21@stonepages.org](mailto:pierres21@stonepages.org)  
adresse: 2 square Jean Falck. 75010  
Paris.France.

### **La mondialisation australienne.**

En novembre 1995, l'hebdomadaire londonien Economist, décrivait l'Australie comme « un pays du Tiers-Monde avec un niveau de vie de pays développé » et prédisait une crise économique dans les années à venir comparable à celle qui éclatait alors au Mexique. Cinq ans plus tard la crise annoncée n'a toujours pas eu lieu et ne semble pas menacer. L'Australie cache bien ses faiblesses. Mais jusqu'à quand ?

L'économie australienne est en effet extrêmement dépendante des mouvements des capitaux étrangers présents sur son territoire. L'Australie représente un marché intéressant et en développement pour ces fonds mais ceux-ci peuvent d'un jour à l'autre s'investir ailleurs. Cet état de fait rend l'économie australienne fort fragile, notamment depuis les deux dernières décennies.

Jusqu'aux années 70, l'économie australienne se portait en effet plutôt bien : entre 1953 et 1972, 5% de croissance, un taux de chômage de 1,9% et une inflation de 2,5% (News Weekly, 1er juin 1996). Le pays possédait l'un des niveaux de vie les plus élevés au monde. La décennie suivante, partagée entre les gouvernements travailliste d'Edward Gough William et conservateur de Malcom Fraser, a vu cette bonne santé économique se maintenir. Puis les années 80 ont rompu avec cette heureuse tendance. Comme en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, le nouveau gouvernement de Robert Hawke, pourtant travailliste, a adopté une politique de « rationalisme économique ». Le gouvernement précédent, conservateur, s'était déjà engagé dans cette voie. Il avait notamment commandé le Rapport Campbell qui prônait la fin du contrôle étatique sur les banques, les taux d'intérêt et les mouvements de capitaux. Cependant, Fraser n'avait pas concrétisé ces recommandations. C'est donc le gouvernement de Hawke qui a décidé de les mettre en application : dollar australien flottant, dérégulation des marchés financiers et autorisation d'entrée donnée à 16 banques étrangères.

Et, depuis 1983, les grands partis australiens ont, globalement, suivi cette même politique.

La dérégulation est donc en marche, accompagnée de slogans encourageants :

L'Australie doit devenir « plus compétitive dans un monde en pleine évolution », il y aura une « short term pain » (souffrance de court terme) mais un « long term gain » (un gain de long terme), parce que « no pain, no gain » (pas de souffrance, pas de gain).

Et la première étape de la dérégulation consiste naturellement en la privatisation des entreprises publiques. Cette politique est appelée en Australie « Politique de Compétition Nationale » et trouve ses fondements dans le Rapport Hilmer paru en 1993. Le Rapport demande que tous les biens et services publics soient vendus. Cela concerne les fournisseurs d'électricité et d'eau, les aéroports, la Commonwealth Bank, la compagnie aérienne Qantas, la compagnie de téléphone Telstra, l'Australia Post, la compagnie de chemin de fer transcontinental (le Ghan) et le Snowy Mountain Scheme. La seule restriction semble consister à éviter de vendre à tout consortium australien. Le Rapport recommande également l'abolition des exemptions pour les petites entreprises. Il affirme clairement que « la politique de compétition ne doit pas subir d'entorse pour fournir une protection particulière à quel que groupe d'intérêt que ce soit, y compris les petites entreprises ». Et l'Australie craint grandement la concurrence des pays asiatiques dont la main d'œuvre revient moins cher. En outre, de nombreux ressortissants de ces pays, géographiquement proches, vivent en Australie et connaissent ainsi parfaitement la demande et le marché australiens.

D'autant plus que, loin de l'accroissement du niveau de vie promis par le Rapport Hilmer, une étude de l'Université de Melbourne parue en mars 1998 établit que 30% de la population (5,5 millions) vit sous le seuil de pauvreté. De même, le Rapport promet plus d'emplois alors que le Bureau Australien des Statistiques reconnaît en 1997 que la demande réelle d'emplois est plus élevée que celle annoncée par le gouvernement : environ 19% de la population active, et non pas 8%. De plus, 26% des emplois sont à temps partiels ou temporaires en 1997, et cette proportion ne cesse d'augmenter, pendant que le chômage à long terme croît également rapidement (en décembre 1997, environ 34% des chômeurs sont sans emploi depuis plus de 12 mois). A titre d'exemple, les quatre principales banques ont détruit 30 000 emplois à plein temps depuis 1991 et souhaitent en éliminer encore 60 000 d'ici 2005. Le secteur agricole est également fortement touché par une mondialisation qui accentue les effets d'une industrialisation massive. Il y avait 300 000 fermes en Australie en 1960, il n'en reste que



attac

100 000. Celles-ci sont désormais 30% plus grandes qu'alors, mais elles emploient 30% moins de travailleurs. Le gouvernement propose pour toute solution une aide au départ mais ne cherche aucune mesure pour sauver le secteur.

Un schéma devenu classique : privatisation, dérégulation, taux de chômage réel élevé, secteur agricole en crise. La véritable spécificité économique australienne réside dans son taux d'appartenance aux multinationales et investisseurs étrangers.

Le Conseil de Contrôle des Investissements Etrangers qui devait surveiller les participations étrangères dans les entreprises australiennes doit maintenant les encourager, en accord avec la Politique de Compétition Nationale. Et la plupart des grandes entreprises australiennes appartiennent désormais aux investisseurs et aux transnationales étrangers. Il suffit de considérer chaque branche économique du pays pour s'en rendre compte : secteur automobile à 100% étranger, pharmaceutique à 100%, chimique 98%, électrique 98%, minier 97%, alimentaire (aliments traités) 95%, essence 92%, banques 86%, assurances 82%, confection 57% (chiffres d'Austand Inc. Newsletter and publications. 1999). Les investisseurs et les transnationales étrangers possèdent actuellement entre 60 et 80% de tout le secteur commercial australien. Une part considérable comparée aux pays européens, et qui fait de l'économie australienne l'économie la plus « internationalisée » des pays développés.

Selon l'Association des Entreprises Australiennes, 28 entreprises australiennes sont devenues totalement ou partiellement étrangères avant 1983 contre plus de 300 depuis. Cela inclut de grands noms comme Ampol (USA), Arnott's Biscuits (USA), Billy Tea (UK), Bundaberg Rum (UK), toutes les grandes agences de publicité à l'exception de deux d'entre elles, un grand nombre de propriétés immobilières, la majorité des hôtels de luxe, etc.

En outre, d'après l'hebdomadaire News Weekly (13 juin 1998), 60% des transnationales opérant en Australie ne paient pas d'impôts au pays et les 40% restant n'en paient que très peu. En même temps, le gouvernement, largement soutenu par les médias, met en place un nouvel impôt pour les Australiens, la GST (Good and service tax, impôt sur les biens et services), « pour que chacun paie sa juste part d'impôt ». Michel Camdessus avait vivement encouragé ce projet lors d'une conférence en Australie en mai

1998. Et pour cause, la GST ne concerne que les particuliers, pas les grandes entreprises.

En réponse à une situation si peu encourageante, le Premier Ministre John Howard a proposé une solution que les médias qualifient de radicale mais qui ne fait qu'effleurer le problème: la création de zones de libre échange. Il faut reconnaître que le gouvernement australien a plutôt tendance à favoriser la dérégulation ainsi que les capitaux et entreprises étrangers.

Il a déjà signé nombreux accords en ce sens tels que l'Accord sur l'Industrie des Services Financiers signé le 12 décembre 1997 à l'OMC. Cet accord interdit désormais au gouvernement de s'opposer à toute mainmise étrangère sur les banques et compagnies d'assurance australiennes. En 1999, 86% du secteur financier appartient à des investisseurs étrangers.

De même, à une plus grande échelle, fin 1997 également, les Australiens ont découvert avec surprise que leur gouvernement avait l'intention de signer l'AMI qui devait réunir légalement les 29 pays de l'OCDE, dont l'Australie. Ce fut la première occasion de véritables discussions au sujet de la mondialisation et de ses effets. Elles furent cependant peu nombreuses et peu médiatisées.

La tendance générale du gouvernement australien se trouve en réalité parfaitement résumée par le Ministre des Affaires Etrangères, Alexander Downer, qui a déclaré lors d'une interview en décembre 1997: « Soyons clairs, la mondialisation est une tendance irréversible. Elle est en marche. Et c'est bien pour tous les Australiens, la région, et le monde ».

Elsa FAYNER. 02/01/2001.

Correspondante bénévole en Australie pour le Grain de sable.

### **Brèves d'OMC**

1- L'accord commercial Chili-USA est mal ressenti par le Brésil

Cet accord qui inclue des dispositions controversées sur les droits sociaux et la protection de l'environnement, vise à donner un nouvel élan au Chili dans ses efforts pour rejoindre l'ALENA, antérieurement mis en échec par le refus du Congrès US d'accorder au Président l'autorité donnée par le "fast-track". Le Brésil a manifesté son mécontentement devant



attac

la décision chilienne d'entamer des négociations avec les USA à ce sujet, ce qui a eu pour conséquence de suspendre les discussions sur l'entrée du Chili dans le bloc commercial du Mercosur. Le Brésil est particulièrement soucieux de savoir si les USA font pression pour imposer des normes sociales et leur législation anti-dumping dans cet accord. Le Mexique soutient les discussions américo-chiliennes car il prétend qu'un accord bilatéral de libre-échange entre ces 2 pays serait bénéfique au Mexique.

2- Lamy veut redéfinir les positions de négociations de l'UE

"Je veux seulement signaler que nous prenons sérieusement en considération la position des PVD qui le mérite". Cette prise de position est généralement considérée comme une nouvelle tentative de la Commission d'obtenir le soutien des PVD au commerce global.. R.Prodi rendrait public au printemps prochain sa position sur les trois piliers du développement durable : social, économique et environnemental. Beaucoup d'observateurs pensent en outre que ces nouvelles propositions commerciales sont plus inspirées par la stratégie de l'UE pour lancer un cycle de discussions commerciales globales, destinées à calmer les pressions internationales grandissantes sur son régime de subvention agricole que pour des raisons altruistes. Ce type de larges discussions lui permettrait d'obtenir un espace de négociation suffisant étendu pour le maintien de ses subventions.

3- Difficulté de révision du Plan International sur les ressources génétiques végétales.

Les difficultés demeurent pour réviser ce Plan de la FAO afin de l'harmoniser avec la Convention sur la Diversité Biologique. La réunion de Neuchâtel a même été témoin d'un recul par rapport à la précédente réunion d'août dernier. Plusieurs pays développés d'Amérique du Nord et de la région australe craignant entre autre des conflits possibles avec le TRIPS. De leur côté plusieurs PVD ont rappelé que l'ORD était seul habilité à donner son avis sur la conformité d'une disposition avec les règles du commerce. Selon les observateurs, de même que le Protocole de Carthagène sur la Biodiversité peut présenter des ambiguïtés concernant l'application du principe de précaution au regard de l'Accord sur les normes sanitaires et phytosanitaires de l'OMC, de même la version finale du Plan peut en contenir par rapport au TRIPS.. Les Ressources génétiques végétales pour l'Alimentation et l'Agriculture sont basées sur le principe qu'elles devraient être "librement

accessibles au bénéfice des générations présentes et futures". La FAO a en conséquence soumis ce principe à "la souveraineté des Etats".

4- Les droits à polluer mis sur Internet :

Mis au point à La Haye le mois dernier, le système pourrait générer un CA de 3 Mds\$ en 2010 selon les prévisions US. Nommé [www.co.com](http://www.co.com), il concernera d'abord le dioxyde de carbone mais pourrait s'étendre à d'autres émissions de gaz à effet de serre plus tard.

5- L'application des règles divise l'OMC :

Au cours de la réunion informelle qui s'est tenue sur l'application des règles et les doléances soulevées par les Etats, les PVD se sont plaints que les changements proposés n'allaient pas assez loin sur les sujets les plus importants et ont rejeté l'idée avancée par les USA de renvoyer les dossiers devant les Comités respectifs à ces affaires arguant du fait que leurs demandes s'y enliseraient. Le sujet risque d'être encore d'actualité cette année.

Groupe de travail « Traités internationaux ». [omc.marseille@attac.org](mailto:omc.marseille@attac.org) Où que vous soyez, vous pouvez aider ce groupe thématique, il suffit de le contacter... Merci

## **DAKAR 2000 : des résistances aux alternatives**

Du 11 au 17 décembre 2000 à Dakar se sont succédées deux conférences internationales pour l'annulation de la dette et l'élaboration d'alternatives de développement. Ces conférences ont constitué un réel succès, à la fois grâce à une représentation panafricaine unique en son genre, à la qualité des participants des autres continents et au large consensus trouvé en matière de stratégies Nord-Sud.

La première conférence portait sur la problématique africaine. Elle a rassemblé quelque 200 représentants d'organisations de toute l'Afrique au Sud du Sahara (provenant de 22 pays : Angola, Burkina Fasso, Cameroun, Congo Brazzaville, Rép. Démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Malawi, Mali, Ile Maurice, Mozambique, Namibie, Sénégal, Rép. d'Afrique du Sud, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie, Zimbabwe). De nombreuses organisations des pays industrialisés (provenant de Allemagne, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Espagne, France, Grande Bretagne, Irlande, Pays-Bas, Suède, Suisse), d'Amérique



attac

latine/Caraïbes (Argentine, Bolivie, Brésil, Haïti, Nicaragua, Pérou) et d'Asie (Cambodge, Inde, Népal, Philippines, Thaïlande) avaient envoyé des délégué(e)s aux deux conférences. La première s'est déroulée en plusieurs phases.

#### Conférence panafricaine

Après l'ouverture des organisateurs (CONGAD, Jubilé Sud, CADTM, CNCD), la coalition des femmes présente son Tribunal de la dette, sous forme théâtrale. Au banc des accusés : la Banque mondiale, le FMI, les pays du G7 et les gouvernements du Sud. Accusation : crime contre l'humanité et non assistance à personne en danger. A l'appel des victimes de la dette, toute l'assemblée se lève.

Chacun à leur tour, les accusés sont mis devant leurs responsabilités : imposition de taux d'intérêts usuriers, refus du droit d'insolvabilité malgré les conséquences meurtrières de la dette, détournements de fonds publics, désinformation sur de prétendues " mesures d'allègement ", complicité de pillage des ressources naturelles... Des victimes de la dette viennent témoigner de son impact sur leur vie quotidienne. Au terme du réquisitoire, l'accusateur (joué par le juriste sénégalais Maître El Hadji Guissé) réclame une peine sans circonstances atténuantes: " La dette est historiquement injuste, socialement insoutenable et juridiquement infondée ". A ce moment, la salle, formée par plusieurs centaines de délégués, se lève pour applaudir. Les rires masquent une émotion plus grave. Pour beaucoup des participants – en majorité d'origine africaine – les situations qui ont été décrites renvoient à leur vécu quotidien. A la misère généralisée de leurs concitoyens.

Ensuite, la parole est donnée aux acteurs sociaux représentés par la coalition des artistes, des syndicats et des jeunes, puis au poète sénégalais Thierno Seydou Sall qui, accompagné d'un joueur de kora, lance quelques rimes acides au public. Enfin, le chanteur Youssou N'Dour réaffirme en quelques mots son soutien à l'initiative de Dakar 2000.

Après les exposés en plénière de Mr. Kasse (Sénégal), Samir Amin (Egypte), Eric Toussaint (Belgique) et Yash Tandon (Zimbabwe), les participants se divisent en quatre ateliers pendant trois journées, débattant des thèmes : dette et éducation ; dette et santé ; économie et emploi ; alternatives et stratégies. Les travaux dans ces ateliers ont permis de dégager pour chaque secteur un constat de l'impact pervers

de la dette et des politiques du FMI et de la Banque mondiale, des résistances passées et futures face à cette réalité et des alternatives à appuyer pour dessiner les bases d'un autre modèle de développement. Un document de plusieurs dizaines de pages sera disponible sur la question.

Le quatrième jour voit le manifeste de Dakar 2000 adopté en plénière. En quelques pages, il rend compte de la perversité de la dette, pierre angulaire d'une mondialisation exclusivement économique et financière, et dégage toute une série d'alternatives pour sortir l'Afrique et le Tiers Monde de l'économie d'endettement international et élaborer les pistes d'une autre mondialisation.

Enfin, une journée de réflexion est organisée par la coalition des jeunes. De nouveau, les témoignages de la jeunesse africaine laisse transparaître les origines communes des différents problèmes. Une déclaration commune sortira des débats.

#### Stratégies Nord-Sud

La seconde conférence se déroule sous les auspices de la coalition Jubilé Sud, en collaboration avec nombre d'organisations du Nord, dont le CADTM et les Coalitions Jubilé 2000 du Danemark, des Pays-Bas, de Suède, des Etats Unis, etc. Très vite, on ne parle plus d'annulation de dette, mais de répudiation de la part du Sud et de réparations à exiger pour la misère criminelle dans laquelle les peuples du Tiers Monde ont été et sont encore tenus. Le consensus se noue naturellement. L'année jubilaire n'était qu'un premier pas pour les mouvements sociaux. Dakar 2000 représente un nouveau point de départ pour une campagne mondiale d'envergure. Des coordinations régionales ont été mises en place (par exemple : une coordination pour l'Afrique de l'Ouest, une autre pour l'Afrique centrale, une troisième pour l'Afrique australe, etc.).

Entre deux réunions, le samedi 16 décembre, une manifestation rassemble plusieurs milliers de personnes dans les rues de Dakar. Enormément de jeunes et de femmes animent le cortège. Les percussions et les chants se mêlent aux banderoles dénonçant la tyrannie de la dette, exigeant son annulation et l'adoption d'un modèle de développement alternatif.

Comme le stipule le manifeste de Dakar 2000, " un autre développement signifie promouvoir et garantir la justice sociale, l'égalité des sexes, la



attac

démocratie et le respect des droits humains. L'étendue de la pauvreté et de l'exclusion est le résultat de l'influence néfaste de la politique du "tout au marché" et de la recherche effrénée du profit privé qui a poussé l'Etat à abandonner la politique visant à promouvoir l'équité et la justice sociale. "

C'est pour l'établissement de cet autre développement que les participants, en se quittant, se sont engagés à lutter dans leur pays et en synergie avec les organisations du monde entier. Plusieurs rendez-vous ont déjà été fixés pour 2001 : le sommet social mondial de Porto Alegre en janvier, le sommet des PMA à Bruxelles en mai et le G7 de Gênes en juillet.

Arnaud Zacharie. [cadtmcontact@skynet.be](mailto:cadtmcontact@skynet.be)

### **Rapport critique sur le FMI et la BM**

Résumé de l'analyse critique du deuxième rapport du gouvernement au Parlement sur les activités du FMI et de la Banque mondiale, octobre 2000

Agir ici, AITEC, CRID avec la participation du CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement), du Conseil scientifique d'Attac, et des Amis de la Terre

Une évolution positive par rapport à 1999

Le rapport 2000, plus étoffé et plus complet que celui de l'an dernier, constitue un instrument de travail permettant aux parlementaires d'engager un débat sur le rôle des institutions de Bretton Woods, les orientations de la France en leur sein, et le contrôle par le Parlement de ces orientations. De même, les associations peuvent ainsi se positionner sur les politiques suivies et avancer leurs propositions de réformes. Mais une réflexion pourtant nécessaire sur le rôle, le fonctionnement et la légitimité des institutions financières internationales fait toujours cruellement défaut.

Une universalité en trompe-l'oeil

Alors que le Fonds monétaire international est critiqué de tous bords, la France défend avec vigueur l'universalité de sa mission, qui comprend la surveillance du système financier international et de la stabilité macroéconomique de ses membres. Mais là où les pays pauvres demandeurs de fonds sont contraints de se plier aux mesures dictées par le FMI, les pays riches,

qui n'utilisent pas les crédits du Fonds, sont libres de mener les politiques qu'ils entendent. Universalité ne signifie pas égalité. Pourquoi la France ne défend-elle pas les politiques sociales des pays soumis aux programmes drastiques du FMI comme elle défend les siennes ?

Des institutions dominées par les pays riches

Le rapport 2000 ne dit quasiment rien du système de représentation au sein des institutions de Bretton Woods, pourtant extrêmement inégalitaire. Ainsi, au FMI, les pays du G7 (groupe des 7 pays les plus industrialisés) détiennent à eux seuls 45 % des droits de vote, contre 13 % pour les 52 pays d'Afrique et autant pour l'Amérique latine ! Pour que le Fonds joue correctement son rôle, il est essentiel de réformer ce système afin de trouver un équilibre entre pays riches et pays pauvres, pays créanciers et pays débiteurs. Il en va de la légitimité même du FMI.

Les défaillances de la gestion et de la prévention des crises

S'il est rappelé que la prévention et la gestion des crises sont au cœur des missions du FMI, le rapport ne fait pas état des débats suscités par les interventions du Fonds lors des crises financières récentes, notamment asiatique, pas plus qu'il n'avance de propositions nouvelles en matière de prévention et de régulation financière internationale.

Un bilan complaisant de l'ajustement structurel

Sans grande surprise, le rapport 2000 dresse un bilan enthousiaste des politiques d'ajustement structurel mises en oeuvre depuis 20 ans, en Afrique comme en Amérique latine. Se contentant de tirer des conclusions à partir des indicateurs macroéconomiques, le rapport méconnaît la réalité et passe sous silence les conséquences sociales et sanitaires désastreuses des politiques prônées par le FMI. Cette vision idéalisée est symptomatique d'un ralliement généralisé de la France aux conceptions des institutions de Bretton Woods en matière de coopération multilatérale, au mépris d'une réflexion indispensable sur le développement durable.

Une évaluation loin d'être indépendante

Citant les critiques des associations quant au manque d'évaluation de l'impact des interventions du FMI, le rapport souligne la création récente d'une unité d'évaluation au sein





attac

de ce dernier. Mais son indépendance n'est pas garantie, et à aucun moment il n'est fait mention des fortes réserves exprimées par les associations à ce sujet. Pour être réellement efficace et crédible, une telle unité doit être externe et réellement indépendante, et réaliser des études d'impact ex-ante. Enfin, aucune réponse n'est apportée à la proposition des associations de la campagne "Le FMI dans l'imPAS" sur la création d'une instance de recours permettant aux populations affectées par les programmes d'ajustement de porter plainte.

#### L'environnement

Le rapport comporte d'importantes lacunes en ce qui concerne le bilan des institutions de Bretton Woods en matière de prise en compte de l'environnement. Le lien entre politiques macroéconomiques, projets de développement et viabilité environnementale ne semble pas faire partie intégrante de la politique française au sein des institutions financières internationales. La Banque mondiale continue notamment d'investir massivement dans l'exploration et l'extraction d'énergies fossiles au détriment des énergies renouvelables, sans que la France ne semble s'en préoccuper.

#### L'initiative PPTE au point mort

Le rapport fait le point de manière complète sur l'état d'avancement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTE), chiffres inédits à l'appui. Mais il ne reflète pas les points qui posent problème : lenteur du processus, nombre de pays trop restreint, conditionnalité excessive. En outre, il ne précise pas de manière explicite un aspect pourtant indispensable : les annulations de créances bilatérales françaises par la voie du refinancement par don doivent venir en sus de l'Aide publique au développement et non grever celle-ci. Il est donc indispensable qu'elles apparaissent de manière lisible dans le budget de l'Etat.

#### Les contradictions des CSLP

Les Cadres Stratégiques de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) conditionnent les allègements

de dette prévus par l'initiative PPTE, et sont amenés à terme à définir les priorités de l'aide au développement bilatérale et multilatérale. Or, ils ont d'ores et déjà montré leurs limites et leurs contradictions. La participation de la société civile dans leur conception laisse fortement à désirer. De plus, la contradiction entre l'urgence des annulations de dette et le temps nécessaire pour définir une stratégie concertée hypothèque tant la qualité des CSLP que l'avancement de l'initiative PPTE, les CSLP dits "intérimaires" ne constituant pas une réponse satisfaisante à cette contradiction. En définitive apparaît donc la nécessité de délier les deux processus pour assurer le bon déroulement de chacun.

#### Améliorations nécessaires pour le rapport 2001

Dans un contexte de remise en cause de toutes parts de la légitimité de l'action des institutions financières internationales, on pouvait attendre du rapport 2000 qu'il rompe avec la vision idéalisée de ces institutions qui prévalait déjà l'an dernier. Le rapport reflète un alignement sans faille sur les politiques des IFI, une absence de propositions françaises pour une réforme ambitieuse du système financier international, et ne répond pas aux critiques et propositions des organisations de la société civile sur des thèmes tels que la régionalisation des IFI, leur articulation avec les Nations unies, le rôle de l'Europe, etc. Ces questions sont fondamentales, qu'il s'agisse de la réforme du système financier international, des politiques de prévention et de gestion des crises, ou encore de l'allègement de la dette et du refinancement par don. Elles méritent par conséquent un véritable débat national, qui permettrait du même coup de susciter des propositions plus ambitieuses sur le plan politique. La première étape pourrait en être un débat suivi d'un vote à l'Assemblée nationale sur le rapport présenté au Parlement par le gouvernement.

Agir ici. [agirici@globenet.org](mailto:agirici@globenet.org)

Document intégral :

<http://attac.org/fra/toil/doc/agirici.htm>

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/rdv/>>

Vendredi : MONTREUIL



attac

Samedi : PARIS 11

Dimanche : PARIS 11

Lundi : BORDEAUX – BAGNOLS SUR CEZE – GUYANCOURT

Mardi : AVIGNON – BORDEAUX – SALLES – VITRY LE FRANCOIS – ST QUENTIN LA POTERIE - FOIX